



aubon'infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AUBONNE



Enfin une rentrée sans fumée ?

page 2-3

MOBILITÉ

La douceur
à l'honneur
page 3

BALADES

Allons au Parc
Jura vaudois !
page 4

CINÉMA REX

Vingt ans d'une
belle passion
page 6-7

NOUVEL EMS

Il nous ouvre
ses portes
page 8



« Unissons-nous contre les puffs ! »

En juillet, Vaud a enfin interdit la vente des cigarettes électroniques aux mineurs. Les puffs, potentiellement très addictives, devenaient un fléau. L'APE espère que l'École, la police et les parents vont en profiter pour renforcer la prévention.

Ressemblant à de gros stylos de couleur, les puffs sont des cigarettes électroniques à usage unique. Vous tirez quelques bouffées et vous les jetez. Elles sont plus abordables que les autres cigarettes électroniques, bien plus discrètes et plus simples à utiliser. Officiellement, leurs fabricants les destinent aux fumeurs existants comme alternative moins nocive à la cigarette. Dans les faits, ces produits atteignent un autre public : ceux qui ne fumaient pas de tabac jusque-là, en particulier les jeunes. Pas les jeunes adultes, non : les enfants.

Gaëlle Girardet, secrétaire générale de l'Association des parents d'élèves Aubonne, Gimel et environs (APE), n'a pas eu à chercher loin pour en avoir la confirmation. « Mon fils de 7 ans m'a raconté

une fois qu'il marchait derrière un groupe "de grands" qui avaient une puff et que "ça sentait trop bon!" L'idée que ce produit addictif peut attirer à 7 ans déjà est assez effrayante. »

Effrayante, mais pas étonnante : les puffs, leurs emballages et leurs pubs évoquent délibérément le marché des bonbons. Leurs goûts sucrés et fruités (fraise, popcorn, chewing-gum...) également. Pire, les petits Vaudois pouvaient se les acheter librement en kiosque ! Ce n'est en effet qu'en juillet dernier que Vaud a enfin interdit leur vente aux mineurs, bien après les autres cantons romands. Cette interdiction est maintenant envisagée au niveau national, une décision que de nombreux pays, dont la France et l'Allemagne, ont déjà prise.

L'APE se réjouit de l'interdiction, même si celle-ci a été longue à promulguer. L'association a été alertée de premiers cas aubonnois il y a trois ans, raconte sa présidente Florence Widmer (elle aussi mère d'écoliers). « Des parents nous ont signalé la consommation de puffs par des enfants de 8P et même de 7P! » (ndlr : respectivement 11-12 ans et 10-11 ans). Ces deux degrés sont logés au Château, cela favorise le phénomène d'imitation. Dans les degrés supérieurs réunis au Chêne (les 12 à 15 ans), la mode s'est répandue comme ailleurs en Suisse. Avec un effet boule-de-neige alimenté par une explosion de l'offre (nouvelles marques, nouveaux arômes...). « C'est devenu un véritable fléau pour la jeunesse », dénonce notre APE régionale. « Des enfants sont sans doute déjà dépendants. »

L'École a heureusement réagi plus tôt, se félicite les deux mamans. La Loi sur l'enseignement obligatoire avait déjà intégré l'interdiction des puffs et autres cigarettes électroniques. « À Aubonne, le directeur Serge Martin est particulièrement réceptif à ce genre de problèmes et il se montre très proactif. Cela fait longtemps qu'il multiplie les sensibilisations avec les jeunes et avec les parents. » Cela n'empêchait pas des écoliers d'acheter des puffs en quantités pour les distribuer discrètement dans le préau. Et il leur suffisait de sortir du périmètre scolaire pour ne plus être punissables. On pouvait régulièrement voir, à côté de la poste, un groupe d'écoliers en fumer avant d'aller aux cours.

Désormais, au moins, le « Mais c'est légal ! » ne peut plus être avancé par les jeunes amateurs : ils n'ont plus le droit d'acheter des puffs. L'interdiction comprend aussi la publicité des cigarettes électroniques, bannie dans tous les lieux visibles des mineurs (rues, cinémas, festivals...).

« Nous pensons que cela va réduire ce fléau », estime Florence Widmer. « Mais cela ne sera sûrement pas suffisant pour l'éradiquer. » Les dirigeantes de l'APE espèrent que tous les acteurs concernés

profiteront de ce momentum pour souligner la nouvelle interdiction. L'École par une sensibilisation accrue ; la police par des contrôles, « voire un peu de répression dissuasive » ; les kiosquiers par l'application de la loi.

De leur côté, que peuvent faire les parents ? « Comme les autres : communiquer, communiquer, communiquer ! », répond Gaëlle Girardet. « Nous devons éviter la simple répression pour garder la discussion ouverte. Reconnaître que la tentation et la pression de groupe sont fortes pour nos ados — ce n'est pas facile pour eux et pas de leur faute. »

L'une des difficultés pour les parents est que les arguments rationnels ne pèsent souvent pas lourd dans le monde très émotionnel des ados. Dommage, car ces arguments ne manquent pas ! Par exemple : les puffs et autres cigarettes électroniques emprisonnent dans la dépendance, et le tabac tue chaque jour 1000 personnes en Suisse. Une réalité loin, très loin de la « liberté » et du « fun » suggérés par le marketing des fabricants. ■

Infos de prévention :
www.vapefree.info

Cherche Pédibus et Vélobus

Dès janvier, tous les enfants des degrés (1-4P) seront regroupés à Féchy. Faut-il y craindre une hausse du trafic des « parents-taxis » ? Pas forcément, estime l'APE. Ouvrir des lignes de Pédibus (jusqu'à la gare des bus) et, pour les écoliers en âge de pédaler, de Vélobus (passant par les paisibles chemins des vignes) serait deux alternatives bien plus sûres et moins polluantes. Ne manquent que des volontaires pour accompagner les enfants ! L'Association transports et environnement fournit les infos et le matériel nécessaires. ■

www.pedibus.ch

Cheminement des écoliers optimisé au Chêne

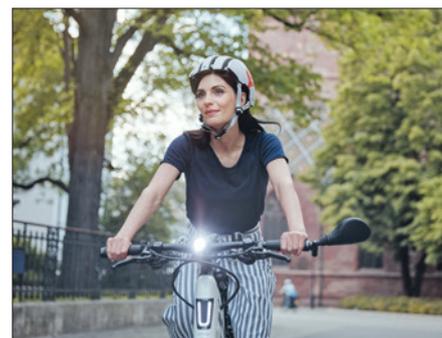
Pour cette rentrée, la Commune a décidé de sécuriser davantage le cheminement entre le bas du bourg et l'école du Chêne. Désormais, un panneau encourage les écoliers à utiliser le passage piéton reliant Fleur de pains au parc, d'où ils peuvent emprunter — loin du trafic — la promenade du Chêne. Arrivés en face de l'école, ils traversent un passage piéton à la visibilité améliorée : des cônes empêchent les voitures de se croiser. Un radar Smiley a par ailleurs été installé, il rappelle (par un sourire ou une grimace) que la vitesse autorisée ici est de 30km/h. ■

SEPTEMBRE

16-22

Pick-e-Bike ou autre : circulez fûté!

La Semaine de la mobilité approche, et les citoyens sont invités à laisser leurs voitures pour des transports plus doux. À Aubonne, grâce à plusieurs initiatives soutenues par la Commune, les opportunités ne manquent pas. On peut emprunter d'un clic un vélo électrique (Pick-e-Bike offrira même 2h gratuites par jour du 16 au 22.9!), utiliser le banc de covoiturage (près de la gare des bus), louer une voiture Mobility ou pédaler sur nos pistes cyclables. L'an dernier, plus de 3300 villes d'Europe et d'ailleurs avaient participé. Bon contre les bouchons, bon pour nos poumons. ■



Grande soirée avec nos « cousins » de Cusano Mutri

Une localité d'un peu moins de 4000 habitants dont le vieux bourg médiéval s'accroche à une colline... Aubonne? Non: Cusano Mutri, à 1h30 au nord-est de Naples. Les liens entre cette commune italienne et la nôtre sont forts. Ils seront encore renforcés ce 23 novembre à l'auberge de Montherod: membres des Autorités et citoyen(ne)s s'y retrouveront pour une grande soirée festive. Pâtes, jambon et vin de Cusano seront servis.

Cela fait des décennies que ces rencontres sont organisées dans notre commune presque chaque année. Pourquoi? Parce qu'Aubonne a été la principale destination romande des immigrés cusanesi. Il y aurait eu ici jusqu'à 50 familles de Cusano dans le pays. Parmi eux, il y avait des artisans, des patrons de PME (garages automobiles, salons de coiffure, entreprises de maçonnerie...), la cheffe d'un office communal et une conseillère municipale. Les échanges sont donc nombreux.

De fait, les deux Autorités s'invitent volontiers. Celles d'Aubonne sont déjà allées (à titre privé) plusieurs fois à Cusano Mutri. Notamment pour le très renommé Festival des champignons, une manifestation automnale accueillant des dizaines de milliers de visiteurs.

Ce printemps, deux candidats à la syndication de Cusano Mutri sont venus se présenter à leurs potentiels électeurs aubonnais. Puis une centaine de Cusanesi d'Aubonne et région se sont rendus dans leur village pour voter. L'élu, Pietro Crocco, fera partie des présents à Montherod. ■

Info sur la soirée:

Raffaella Vitelli – 076 214 89 40



Combe des Amburnex

© Roland Gerth Suisse Tourisme

Le plein de découvertes au Parc Jura vaudois

Envie d'air? « Notre » parc offre balades et animations en toutes saisons. En plus de promouvoir l'économie de proximité et de faciliter l'obtention de subventions.

Aubonne fait partie du Parc Jura vaudois, l'un des vingt que compte le Réseau des parcs suisses. Sur ces territoires, on s'engage pour la nature et le paysage, on promeut l'économie de proximité et le développement durable. Celui du Parc Jura vaudois s'étend sur 568 km², regroupe 34 communes et 40 000 habitants.

Financé notamment par les Communes, le Parc leur fournit une foule de services. Il joue par exemple les courroies de transmission dans l'obtention de subventions. Dont celles pour la rénovation des murs de pierres sèches (Aubonne en a des kilomètres dans ses deux pâturages) ou pour le remplacement des haies de lauriers (voir Aubon'infos 10 sur aubonne.ch)

Le Parc organise bien sûr aussi de très nombreuses activités destinées au grand public durant toute l'année. Excursions guidées, ateliers, balades à vélo, à pied... autant d'occasions de découvrir et redécouvrir la magnifique nature de notre région.

Aubonne a directement contribué à la création de trois animations destinées aux familles, toutes logées sur ses pâturages. L'Espace découvertes accueille le public au col du Marchairuz, sa petite expo informe les visiteurs sur les missions et activités du parc. Près de là, le Sentier de la fourmi des bois offre sa balade didactique et ludique pour tout apprendre sur cet insecte fascinant dont « notre » parc abrite la plus grande colonie d'Europe (un réseau de 1200 fourmilières!). Enfin, le Sentier du Sapin à Siméon, une balade facile évoquant l'histoire sylvo-pastorale du Parc, dont les panneaux didactiques ont été rénovés.

Intéressés par le Parc? Devenir membre permet d'être régulièrement informé et de bénéficier d'importantes réductions sur les activités payantes. ■

Toutes les infos sur:
parcjuravaudois.ch

Raconte-moi Aubonne... N°11

Famille et vendanges

Mon grand-père Charles Bieri a d'abord vécu à Payerne où il a suivi une formation d'horticulteur. En mars 1921, il emménage à Aubonne avec son épouse Paula. Il est engagé par la famille Charbonnier au Lignolat pour travailler dans les vignes du domaine. Un registre de vendanges débutant en 1941 le mentionne comme vigneron-tâcheron. Un calepin indique en outre quelques activités d'entretien autour de la maison et de jardinage. Mon oncle Georges après l'avoir épaulé lui succède en 1961. Mes premiers souvenirs de vendanges datent de cette époque.

Transportée depuis la vigne sur un char dans de larges tines en bois, la récolte était alors descendue à dos d'homme jusqu'à la cave accessible par un long escalier depuis la cour. Le brantard devait emprunter quelques marches, puis suivre un long plateau en pente pour atteindre un local haut et imposant. Au fond à gauche de la pièce principale trônait le pressoir de forme carrée avec sa vis surmontée d'un système hydraulique. A droite du socle massif, deux bassins aménagés au niveau du sol pour l'écoulement du moût.

La pressée durait jusqu'au soir. A plusieurs reprises il fallait démonter les éléments répartis par couches en bois

et en métal pour brasser le marc. Les remettre en place et recommencer à pomper pour activer le vérin. Ce travail occupait deux hommes pour la journée. L'installation d'un foulompompe et d'un système de tuyaux allégera fortement la tâche de transport. La présence permanente de deux adultes n'étant plus nécessaire, je fus ainsi engagé comme aide à l'âge de 11 ans. Une rude besogne ponctuée de longs moments d'attente, j'avais tendance à m'ennuyer. Il y avait heureusement la visite du sondeur qu'on craignait un peu avec ses bonnes ou mauvaises nouvelles concernant la qualité de la récolte.

« *Après l'intervention du partisan qui contrôlait le sucrage et le sulfitage, on pouvait enfin actionner la pompe à bras pour transvaser le moût dans les cuves. Il faudra plusieurs années avant que mon oncle obtienne enfin une pompe électrique.* »

Le soir, les vendangeurs venaient assister à la fin de la pressée. C'était un moment de rire et de chansons et celui d'un repos bien mérité pour l'aide homme de pressoir. En 1969, le seul pressoir manuel de la région est remplacé par une machine automatique

appréciée pour son efficacité mais pas pour son bruit. Elle poursuivra ses bons et loyaux services jusqu'en 2022. Le pressoir du Lignolat aura été - bien après ceux de la regrettée AVA - le dernier en activité dans le bourg.

Pour ma part, j'étais plutôt satisfait de retrouver l'ambiance des vendanges à l'air libre. Souvent, on mangeait à midi sur place. Mon parrain Michel Prod'hom transportait la vaisselle dans une grande corbeille à linge sur le toit de sa Dauphine. Bien sûr, il y avait les «9 heures» et les «4 heures», des pauses bienvenues. A l'époque, mon oncle engageait principalement des écolières suisses allemandes comme cueilleuses. Cela donnait des échanges linguistiques plutôt sympas. Comme nous n'avions pas la traduction du verbe remoller, il fallait bien le mimer... Le soir, on déambulait dans les rues à la recherche des diverses équipes de vendangeurs pour discuter et s'amuser sans trop améliorer nos connaissances linguistiques...

Le reste de l'année, en dehors des tâches que j'effectuais pour mes parents, j'aidais volontiers mon oncle. Cela me rapportait un peu d'argent de poche. Il avait surtout besoin de mes services au treuil à la vigne lorsqu'on travaillait encore la terre entre les lignes. Plus

tard, j'ai continué à collaborer aux vendanges tant que mon emploi du temps me l'a permis. Je m'entendais bien avec Georgy qui me pardonnait bien des frasques et des étourderies.

Mes grands-parents ont eu trois enfants, Hélène, Marcel et Georges. En 1934, ils font l'acquisition d'une maison au Bourg-de-Four et d'un rural attenant fermant le haut de la rue des Granges. L'activité agricole s'était développée et diversifiée par la location et l'acquisition de diverses parcelles : vigne aux Clos, pré et vigne à la Plantaz sur la route de Montherod, pré et potager sous la route de Féchy.

A l'écurie rumaient trois vaches à côté de Jeannot, le cheval de trait et de labour. Quelques images bien ancrées me reviennent en mémoire : un char rempli de foin dans l'immense pré en Cotter, une scène de boucherie devant la grange, mon grand-père et mon oncle travaillant la vigne au fossioir en montant et assurant l'assise d'un ou deux échalas avec l'outil en redescendant, Jeannot labourant le jardin...

Lors des fêtes, toute la famille se réunissait autour d'un repas. La table utilisée pour le personnel des vendanges et des effeuilles était bien remplie. Grand-Maman excellait en cuisine et Grand-papa vantait ses haricots de Cotter. Ma sœur et moi regardions nos cousins Muller de Lonay avec envie. Les enfants d'Hélène et de Lucien, un peu plus âgés que nous, portaient toujours des habits à la dernière mode. Le soir, on mangeait des vol-au-vent préparés avec les restes de viande de midi. A part ces réunions, j'ai peu de souvenirs de mon grand-père, parti très tôt. Restent les anecdotes racontées par ses amis du « Haut-de-Ville », Edouard Briand dit « Dada » qui travaillait à la Viticole et surtout le truculent « Colonel », Riquet Charrière qui me confiait : *Paula était plutôt du genre « stram » et parlait pas très bien*

le français. Il nous arrivait d'aider ton grand-père à décharger un char de foin. Une fois le travail fini, au moment du verre promis, elle se pointait en disant : « Charles ! Traire ! » Inutile de dire que la fois suivante, on a réclamé à boire avant de faire le boulot.

Charles Bieri participe aussi à la vie associative, un diplôme mentionnant 25 ans de loyauté aux services du feu récompense le Premier Lieutenant.

Après le décès de son mari, ma grand-mère reçoit un poste de télévision de la part de ses enfants. Une aubaine pour les petits-enfants qui n'habitent pas loin et nul besoin de les forcer pour aller lui rendre visite.

Le temps a passé, toute activité rurale a disparu dans le quartier. Restent les souvenirs...

Francis Bieri – Juin 2023



L'écurie et la grange stylisées ; il manque le boîton construit ultérieurement.

Passion: lapins!

J'ai grandi dans la ferme de mes parents à Montherod. Ces derniers, aussi loin que je m'en souviens, ont toujours eu une basse-cour, dont j'adorais m'occuper. Je suis un fanatique des petites bêtes: lapins, poules et même les petits canards.

Je m'en occupais tous les samedis depuis l'âge de 10-12 ans, avec une préférence pour les lapins. Mon frère et ma sœur ne s'y sont pas du tout intéressés. A l'école, dans les années 1960-1970, nous avions un abonnement à un magazine appelé «Le petit ami des animaux» et je suis l'un des seuls à s'y être abonné. Il paraissait une fois par mois, je les ai collectionnés et si je cherchais un peu dans mon grenier, je devrais les retrouver.

Puis, j'ai grandi et commencé un apprentissage de fromager, suivi par l'école de recrue. Cette période ne

m'a malheureusement pas permis de m'occuper d'animaux. Ensuite après le service militaire, je me suis installé à Gimel et je me suis construit un clapier; je m'occupais des lapins le soir, après le travail car j'avais pu m'arranger avec les horaires. Même durant l'année que j'ai passée à la montagne en tant que fromager, j'ai pu monter un clapier pour 4 lapins. La passion m'avait déjà gagné...

Au début, j'ai eu plusieurs sortes de races, j'ai «brassé», comme on dit, j'aimais bien ceux qui étaient un peu bruns et qui avaient une ressemblance avec les lièvres. Une fois de retour à Montherod, tout en travaillant à Lausanne, j'ai commencé à avoir beaucoup plus de lapins. Je fais partie depuis 25 ans de la Société des petits animaux Nyon-La Côte et me suis spécialisé, si on

peut dire, dans une seule race: le Fauve de Bourgogne, que j'éleve, sélectionne et présente aux concours. Il faut compter des années avant d'obtenir de très bons résultats comme ceux que j'obtiens maintenant; je vais parfois jusqu'en Suisse allemande pour en acheter.

Ma compagne Anne-Christine est également passionnée par les lapins et élève sa propre espèce: des petits Béliers de Madagascar. Ensemble, nous avons actuellement 84 lapins en tout. Tout ce petit monde est bien installé dans la grange, avec la paille et le foin au-dessus des clapiers. J'ai eu récemment un contrôle inopiné de la part de la Protection des animaux et les contrôleurs ont renouvelé mon agrémentation; ce qui signifie que notre élevage de lapins est donc conforme aux lois en vigueur, tout comme pour mes poules et mes canards.

De temps à autre, je vends un lapin pour diminuer mes frais. Lorsque les nouveaux propriétaires partent en vacances, ils m'amènent le(s) lapin(s) en pension, je leur envoie un reportage quotidien de leur animal de compagnie.

Lors d'un concours, le jury examine les lapins et le maximum de points pouvant être obtenu est 100 mais ce score n'est jamais atteint. Le meilleur résultat que l'on peut espérer obtenir est 98; mon meilleur score est de 96,5. En-dessous de 95-96, je ne suis pas satisfait. Je suis devenu plus exigeant avec moi-même en apprenant à mieux sélectionner mes lapins, à faire plus attention à leur pelage, à la finesse des oreilles. Anne-Christine s'occupe particulièrement du nettoyage des ongles et du brossage, qui font partie, lors d'un concours, d'un des



Petit Bélier de Madagascar.

aspects, appelé soins et santé et qui vaut 10 points. Après, il reste les autres critères à remplir qui permettent d'arriver le plus près possible de 98. Anne-Christine a obtenu un formidable 97,5 avec l'un de ses lapins. Mais il faut rester attentif au fait qu'à force d'effectuer des sélections dans une race, cette dernière devient plus fragile. Nous en avons fait la malheureuse expérience avec les deux dernières portées.

Je présente régulièrement des lapins à AubonnExpo. Lors de la dernière édition, j'ai partagé un box avec les propriétaires des chèvres de Pizy. Comme l'exposition a lieu au mois d'août, il fait généralement très chaud pour les lapins. Je suis particulièrement attentif à ce qu'ils aient toujours de l'eau en suffisance. Je participe également à l'Exposition Cantonale vaudoise chaque année; la prochaine édition aura lieu à Chavornay, puis en 2025 nous l'organiserons à Etoy.

La Société des petits animaux Nyon-La Côte est une des plus grosses sociétés d'aviculture du Canton avec nos 60 membres. Ma compagne y est caissière et lors de l'exposition cantonale, je m'occupe de la cuisine où je fais les frites (400 kg y passent!).

Nous vivons près d'une garderie et, à mon grand plaisir, tous les enfants viennent visiter nos lapins: les éducatrices et éducateurs entrent dans la grange, allument et ferment le bas de la porte pour que les enfants ne puissent pas aller sur la route et ainsi tout le monde peut voir les lapins en sécurité. Les enfants savent qu'ils ne doivent pas mettre les doigts à travers les grillages des cages, pour que les lapins ne les grignotent pas.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, je peux le dire, les lapins sont ma passion...

*Raymond Liardon
Montherod, juin 2024*



M. Liardon avec un Fauve de Bourgogne.

Elles nous ont quittés...

Cela fait 3 ans que la Commission Culturelle d'Aubonne a lancé l'encart « Raconte-moi Aubonne » dans le Journal Aubonn'Infos. Ses deux rédactrices ont grand plaisir à côtoyer celles et ceux qui prennent le temps de leur raconter Aubonne. Ce sont de belles rencontres enrichissantes avec des personnes hors du commun.

Vous avez appris, comme nous, le décès de M^{me} Yvette Calame, née Kursner le 3 mai dernier. Rappelez-vous, son texte a été édité dans le 1^{er} numéro de mars 2021. Elle nous racontait son enfance aubonnoise en haut-de-ville, son travail au sein de l'usine Dufour au Lignolat, sa vie de famille. Ce fut une très belle rencontre; M^{me} Calame

était époustouflante de modernité, envoyer un courriel ou un sms ne lui posait aucun problème, elle maniait les outils informatiques comme vous et moi. Connue pour sa gentillesse, son ouverture d'esprit, encore alerte, on la croisait régulièrement à La Fontaine ou à La Couronne, souvent entourée par ses amies, pour le café du matin.

Le 8 juin, nous apprenions que M^{me} Liliane Porret nous avait également quittés. Vous ne pouvez pas avoir oublié celle qui, dans le dernier numéro de « Raconte-moi Aubonne », nous révélait ses souvenirs de commerçante de manière si précise, alors qu'elle avait atteint l'âge vénérable de 99 ans... On sentait en elle une telle

volonté. Ses jambes ne lui permettant plus de se promener en ville, elle se tenait au courant de la vie aubonnoise en recevant chez elle « ses habituées du dimanche », comme elle les appelait. La technologie ne l'effrayait pas non plus, elle maniait allègrement son téléphone portable et gérait les lampes de son appartement grâce à l'assistance vocale, quelle modernité de sa part!

A l'heure de préparer ce nouveau numéro, celle qui a récolté leurs souvenirs tenait à rendre à toutes les deux un hommage particulier. Elles vont lui et certainement vous, manquer.

*Pour l'équipe de rédaction,
Jacqueline Cretegnny*

Nous vous remercions de faire parvenir vos textes par courriel à l'adresse suivante : cretegnnyjacqueline@gmail.com

Du soleil dans le ciel et dans les cœurs

Après la pétanque à Montherod, la Fête nationale s'est poursuivie sur les terres de la famille Lüthi à Pizy. Balades, ateliers, musique, sketches, discours et autres animations se sont succédé dans une magnifique ambiance champêtre.

PHOTOS © Nicolas Huber



Belle campagne et belle lumière : la Fête a bénéficié de conditions idéales.



En caleche à la découverte de Pizy.



Au discours, Pieter Volgers, vice-président du Conseil communal.



L'Écho du Chêne a résonné sur Pizy.



Les acteurs de la Dentcreuze ont décliné la « vaudoisitude ».



Au cor des Alpes, l'Écho de la Fleur-de-Lys avec le municipal Laurent Auchlin (2^e depuis la droite) et Yannick Lüthi (3^e depuis la droite).

Un cinéma nommé passion

En 2004, la Commune achetait le bâtiment et l'Association du Rex était créée. Vingt ans plus tard, la belle histoire d'amour entre les Aubonnois et leur cinéma continue de se renforcer. Malgré les obstacles que le scénario met sur sa route.



Une partie de l'équipe du Rex, dont Patricia Balmer (devant en baskets bleues) et Patrick Dentan (au fond, 2^e à gauche).

La pandémie Covid avait vidé les salles obscures et dopé les abonnements aux services de streaming. Un double uppercut dont le cinéma aubonnois, comme d'autres petites salles romandes, semble enfin se remettre. « *Le Rex va bien, ouï!* », confirme avec le sourire Patricia Balmer, présidente de l'Association cinématographique du Rex d'Aubonne (Acira). « *En 2023, nous avons retrouvé les bénéfices, et 2024 s'annonce très bonne!* »

Pour les cinés indépendants, l'équilibre budgétaire tient souvent à un ou deux films populaires. Or plusieurs films ont déjà cartonné cette année (« *Ciao-Ciao Bourbine* », « *Un petit truc en plus* », « *Le Comte de Monte-Cristo* »...). Les

prometteurs « *Sauvages* » et « *Mufasa* » pourraient ainsi permettre de dépasser les 15 600 tickets vendus en 2019. Une excellente nouvelle pour l'Acira et les cinéphiles de la région.

La passion du 7^e art anime le Rex depuis ses origines. Celle d'abord de Lucien Lincio qui, en 1945 déjà, louait la salle du casino d'Aubonne pour y projeter des films. L'homme acheta ensuite la grange du restaurant La Grenade (maintenant le Comviet) pour la transformer en cinéma inauguré en 1956. Avance rapide au début des années 2000, quand la famille Lincio songe à passer la main. La Muni d'Aubonne propose alors l'achat du bâtiment et la création de l'Acira, les deux

sont réalisés en 2004. La Commune est restée propriétaire des lieux et ne facture pas de loyer, un gros ballon d'air pour l'Association.

Pour faire tourner le Rex aujourd'hui, une trentaine de passionnés. Dont Lionel Baier — réalisateur et personnalité incontournable du cinéma suisse — qui y a travaillé comme ouvrier à 16 ans et lui est resté fidèle. À la programmation du Rex, un autre dingue. Patrick Dentan œuvre aussi à Nyon et ailleurs, il est également acteur, doubleur, animateur d'une émission ciné sur Nyon Région Télévision et insatiable collectionneur d'affiches de films! Comment sélectionne-t-on les 3 à 6 films qui se partageront les 9 à 11 séances tenues au

Rex chaque semaine ? Une affaire d'équilibre, répond le programmateur. « Il y a bien sûr des obligés — grosses comédies françaises, blockbusters hollywoodiens... Pour le reste, nous tenons compte des attentes de la population locale ».

Cet accent local passe bien sûr par la valorisation de films et documentaires suisses ou régionaux, volontiers projetés en présence d'invités. « On s'associe aussi aux acteurs d'ici : avec la Sefa pour un festival sur les énergies ("Regards en transition"), les Paroisses pour un cycle sur des thèmes humanistes, Pro Senectute pour "Ciné-Seniors" ou encore avec l'Arboretum. »

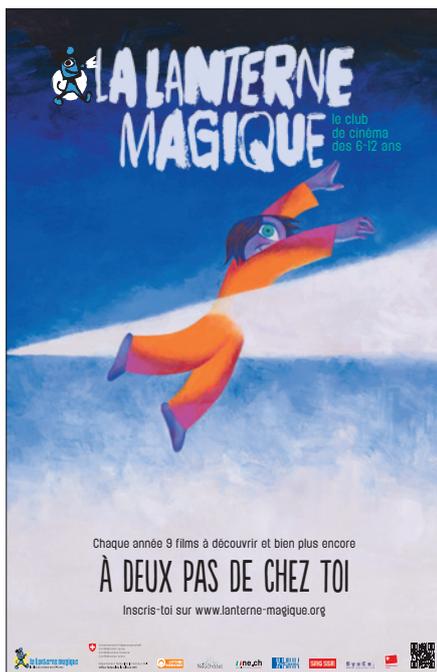
D'autres offres ciblent encore d'autres publics : « Les toiles du Rex » destinées aux plus cinéphiles, « Les docs du lundi » aux fans de documentaires, les « English Movies » à nos concitoyens anglophones. Les enfants ont La Lanterne magique (voir ci-dessous) et raffolent des projections organisées par leurs écoles.

Le Rex propose même « Passe ton film ! », une idée de Patrick Dentan : on choisit un film que l'on aimerait voir et on s'engage à lui « faire de la pub » pour qu'un maximum de personnes achète un billet. Enfin, on peut louer la salle pour des soirées privées.

Oui, il faut tout cela pour que vive le Rex. Et d'innombrables heures des bénévoles du comité de l'Acira. Heureusement, leur histoire d'amour n'est pas unidirectionnelle. « Nous comptons 411 membres, dont beaucoup de cartes "couple", et cela continue d'augmenter », se réjouit Patricia Balmer. Positif, car les cotisations sont le deuxième apport financier après les billets, avant la pub et les subventions fédérales. Mais il y a mieux que l'argent. « Le public aubonnais est très cinéophile et assez exigeant », souligne Patrick Dentan. Peut-être bien le résultat de 20 ans d'une offre qui impressionne par sa diversité et sa qualité. ■

**Vous aimez le cinéma ?
Devenez membre du Rex :**
tinyurl.com/RexAubonne

Deux lanternes magiques pour les enfants de 4 à 12 ans



Parmi les cinéphiles d'aujourd'hui, de très nombreux ex-membres de La Lanterne magique ! Pas étonnant : ce club pour les 6 à 12 ans est une magnifique porte ouverte sur le 7^e art. Les enfants y découvrent neuf films chaque année — de toutes sortes, origines et époques. Mais pas seulement : ils reçoivent à l'avance un journal illustré introduisant le film et, le jour « j », ils échangent avec un animateur avant de regarder un spectacle donné par des comédiens. Une belle — et intelligente — initiation dont les 4-6 ans ont aussi leur version : La Petite Lanterne. ■

Inscriptions :
lanterne-magique.org
petitelanterne.org



La chasse au lutin bien partie à Aubonne

« Barbet & le mystère du diamant bleu » a déjà entraîné de nombreux groupes dans les rues d'Aubonne. Sur la base des retours reçus, de petites améliorations ont été apportées pour rendre le jeu encore plus attrayant. Avis aux amateurs de découvertes !

Lancée fin mars, cette nouvelle animation touristique est un jeu de piste matiné d'une chasse au trésor conçu pour les familles (enfants dès 10 ans). À l'aide d'un sac à dos rempli d'objets et d'un carnet d'indices, les participants visitent le Vieux-Bourg sur les traces de Barbet, un malicieux farfadet. Trouveront-ils le mythique diamant bleu ? Peut-être. Ce qui est sûr, c'est qu'ils apprendront plein d'anecdotes sur Aubonne et son histoire !

Si vous avez déjà traqué le lutin dans nos rues, sachez que vous pouvez aussi le faire autour de la Maison de la rivière, à Tolochenaz : « Barbet & le secret de l'eau » y a été lancé cet été. ■

**Me (12h-17h) de l'Hôtel-de-Ville
Jusqu'à fin oct, aussi les sa, di et jours
fériés (10h-14h) du Point I
Infos et inscriptions sur :**
<https://tinyurl.com/49mwmjt9>



Le numérique enseigné aux aîné(e)s

La Commune organise des ateliers pour former les seniors à l'utilisation des ordinateurs et des services en ligne. Participants — et formateurs — sont les bienvenus!

Le numérique a gagné tous les aspects de nos vies. Impossible désormais d'éviter les écrans et les interfaces informatiques — que l'on fasse ses courses, paie ses factures, achète un billet de train ou regarde sa télévision. Cette révolution n'est pas facile à apprivoiser, surtout pour ceux qui n'ont pas grandi avec. La Commune en est bien consciente et, depuis quelques années déjà, elle soutient des ateliers informatiques destinés aux aînés.

Si vous peinez à utiliser votre ordinateur, votre smartphone ou même votre appareil photo numérique, ces ateliers sont pour vous! Une fois par mois, un formateur y

aborde une belle variété de sujets: paiements en ligne, courriers électroniques, prévention des arnaques, gestion des mots de passe, stockage de données... Toutes ces « petites » choses intimidantes qui, connues, simplifient la vie. Les participants peuvent bien sûr aussi venir avec leurs questions personnelles.

Ces ateliers informatiques sont organisés en deux sessions. La première court d'août à décembre, la seconde de décembre à juillet. Chacune coûte une centaine de francs et comprend 5-6 ateliers. Le Centre des jeunes, qui encadre le service, accueille les participants dans ses locaux (place de l'Ancienne-Gare).

Actuellement, deux groupes de 7-8 personnes sont en formation. Âgées de 80 ans en moyenne, elles apprennent à utiliser leurs ordi, tout en partageant un bon moment et nouant de belles amitiés.

Vous maîtrisez très bien les outils informatiques et avez la fibre éducative? Alors peut-être serez-vous intéressé à devenir formateur. Après plusieurs années de remarquables services, l'actuel songe en effet à passer son clavier et sa souris à une nouvelle recrue. ■

Envie de suivre ou donner les ateliers?

Patrick Ouellet

+41 79 434 25 75

Dans nos WC, que du PQ!

Très populaires, les lingettes sont une catastrophe pour les canalisations, notre Step et nos rivières.

Développées dans les années 60, nos stations d'épuration (Step) ont été équipées pour recevoir ce qu'on jetait alors dans les toilettes: nos déjections et du PQ. Pas pour évacuer ou traiter les lingettes, apparues bien plus tard. De plus en plus populaires, ces dernières sont devenues une catastrophe pour le réseau des eaux usées et ceux qui s'en occupent.

La raison est toute simple: contrairement au papier de toilette, les lingettes ne se dissolvent pas dans l'eau. Même celles étiquetées « biodégradables » par leurs fabricants. Elles se décomposent en fils de coton pouvant atteindre plusieurs mètres. En amont, ceux-ci peuvent boucher les canalisations des maisons. En

aval, les fils passent à travers les filtres des Step et s'enroulent autour des axes des pompes, entraînant des blocages répétés. Ce problème s'ajoute à celui posé par les autres choses non solubles jetées dans les WC, comme les serviettes hygiéniques et les tampons.

La hausse des coûts d'entretien — payés par les citoyens — n'est pas la seule conséquence néfaste. En cas de fortes pluies soudaines — comme il y en a de plus en plus souvent — le surplus d'eau est évacué par les déversoirs d'orage et une partie des eaux usées file à la rivière. Si vous voyez des lingettes accrochées sur les berges de l'Aubonne, elles viennent probablement des toilettes de quelqu'un. ■



Portes ouvertes au nouveau et superbe EMS

Après 2,5 ans de travaux, le nouvel EMS Les Clos d'Aubonne est terminé! L'Ensemble hospitalier de la Côte (EHC) célébrera son inauguration ce 27 septembre.

À cette occasion, le public pourra visiter les lieux et échanger avec les professionnels. Notre hôpital, qui fête ses 150 ans cette année, sera également de la partie avec la présence de l'Association des amis de l'Hôpital d'Aubonne. ■

Portes ouvertes:

le vendredi 27 septembre de 13h30 à 15h30